

# Compte-rendu de la séance du 17 mai 2013



Absents excusés : Madame Florence BISCH et Messieurs Patrick KOLB et François WATIER.

Le compte-rendu de la séance du 15 mars 2013 a été approuvé à l'unanimité.

## I - Conseil Communautaire / Répartition des sièges à compter de 2014

Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, **approuvent** le projet de fixation du nombre et de la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire après le renouvellement général des conseils municipaux de 2014, ainsi **1 siège est attribué à Gougenheim.**

## II- Installation classée à Reitwiller

Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, se sont prononcés **favorablement** à la demande d'exploiter un **élevage de volailles de chair**, faite par l'EARL du TEICH. Etablissement de 2400 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 269 000 poulets par an. L'implantation prévue est au lieu-dit Kleinatzenheimerweg, à proximité de la plateforme de compostage de Reitwiller.

## III- Réhabilitation de la mairie / Construction de la caserne des sapeurs-pompiers

La construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers se fera en collaboration avec le Service Départementale d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin. Les modalités de la participation sont définies par une convention. Sur la base des **devis estimatifs relatifs à la caserne SP** : pour un coût total estimé à 213 640 € HT, la **participation du SDIS sera de 91 900,- €**. Les Conseillers, à l'unanimité ont validé le projet de convention et autorisent le maire à signer cette dernière.

## IV- Concessions funéraires

Les monuments cinéraires sont en place depuis le mois d'avril ; sur la base du coût de cette installation, les Conseillers, à l'unanimité, décident

1) d'accorder les espaces cinéraires de la façon suivante :

→ une **case** du columbarium à 30 ans : **1000,- €**

→ la dispersion des cendres au **Jardin du Souvenir** : **100,- €**

2) de réviser les concessions des tombes, celles-ci seront accordées de la façon suivante :

→ une **tombe simple** temporaire (2m x 1m) à 30 ans : **100,- €**

→ une **tombe double** temporaire (2m x 2m) à 30 ans : **200,- €**

→ une **tombe triple** temporaire (2m x 3m) à 30 ans : **300,- €**

3) que dans un souci d'équité, la concession des tombes existantes « hors mesures » sera calculée en fonction de la surface réelle, sur la base de **50,- €/m<sup>2</sup>**.

## V- Subvention complémentaire à la coopérative scolaire de Gougenheim

En complément à la subvention annuelle (350 €), la commune de Gougenheim versera à la coopérative scolaire de Gougenheim une subvention de **5 €/enfant scolarisé dans la commune** à compter de la rentrée scolaire 2012/2013. Somme destinée à participer au coût de diverses activités, autres que les classes transplantées.

## VI - Investissements 2013

Le portail de l'école sera remplacé par un portail en aluminium thermolaqué ; l'offre de la société MFC de Soufflenheim a été retenue pour un montant total de 3177,26- € HT (soit 3800,- € TTC).

Les buts de foot du terrain enherbé seront changés par des buts minimes foot à 7 en acier galvanisé plastifié avec oreilles munis de filets de maille double 120 mm pour un montant total de 927,- € HT (soit 1108,69 € TTC).

#### VII- Prime d'été

Lors de la séance du 26 octobre 2012, il a été décidé de ne pas adhérer aux services proposés par le Comité National d'Action Social (CNAS). Et qu'en contrepartie, les employés, titulaires et contractuels, de la commune bénéficieraient d'une somme équivalente au montant de la cotisation au CNAS.

Les Conseillers, à l'unanimité, décident de fixer **le taux horaire de la prime d'été à 17 €/ heure** travaillé aux employés communaux titulaires et contractuels.

Ce taux horaire sera indexé sur l'indice pour les revalorisations de pensions alimentaires (série hors tabac - ensemble des ménages).

#### VIII- Maintenance du dispositif de lutte contre l'incendie

La vérification des différents appareils de lutte contre l'incendie de la commune continuera à être assurée par les sapeurs-pompiers tant que le décret validant le projet de réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie ne sera pas applicable.

*Prochaines séances : Jeudi 27 juin 2013 à 20h30*

*Le maire: Bernard KLEIN*

<i>AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS</i>
--

**La commune souhaite louer un local pour y entreposer du matériel communal (décorations de Noël, sel de déneigement, jardinières ...) et du matériel associatif (tables, bancs, ...).**

**Merci de déposer votre proposition en mairie !**

Le point d'apport volontaire n'est pas un site de compostage. Merci de déposer vos déchets verts aux endroits dédiés : soit dans les déchetteries, soit à la plateforme de compostage de Reitwiller ou soit au site vert de Willgottheim (cf bulletin municipal 2012)

L'équipe de bénévoles qui s'est engagée dans l'aventure « Gougenheim, village typique du Kochersberg » a remis ses documents et écrits à l'éditeur ce jeudi 23 mai, après 15 mois de réunions, collecte de photos et témoignages ! Viendront prochainement les corrections et relectures... Les souscriptions pour acheter le livre seront lancées au début de septembre.

L'association des Maisons Alsaciennes de Gougenheim vous informe que leur prochaine sortie est fixée au Dimanche 30 juin 2013. Une information complète sera distribuée dans les boîtes aux lettres en temps voulu.